



A renvoyer à contact@synpase.fr
ou par courrier au
SYNPASE - 103, rue La Fayette - 75010 Paris

Toutes les mentions sont obligatoires

ENTREPRISE

Nom de la société :
 Dénomination sociale :
 SIREN : Forme juridique :
 Adresse (siège) :

 Code Postal : Ville :
 Site Internet : www.....
 Label «Prestataire de Service du Spectacle et de l'Événement®» ☐ Oui ☐ Non N° de label

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom / Prénom du représentant légal :
 Tél. (Ligne directe) : Portable :
 Mail :

PERSONNE(S) EN CHARGE DE L' ADMINISTRATIF/RH

Ces personnes seront destinataires des services, actualités, enquêtes et invitations aux webinaires / groupes RH, etc.
 En cas d'informations sensibles ou confidentielles à transmettre, seul le représentant légal sera destinataire de la communication.

Nom / Prénom :
 Tél. (Ligne directe) : Portable :
 Mail :

Nom / Prénom :
 Tél. (Ligne directe) : Portable :
 Mail :

Votre cotisation (assistance et protection juridique incluses) étant proportionnelle au chiffre d'affaires de votre dernier exercice, nous vous remercions de cocher la case vous concernant.

- | | |
|---|---------|
| ☐ CA inférieur à 150 K€ | 150 € |
| ☐ CA de 150 K€ à 500 K€ | 250 € |
| ☐ CA de 500 à 1 M€ | 500 € |
| ☐ CA de 1 à 2 M€ | 1 000 € |
| ☐ CA de 2 à 4 M€ | 1 500 € |
| ☐ CA de 4 à 6 M€ | 2 000 € |
| ☐ CA de 6 à 10 M€ | 3 000 € |
| ☐ CA de 10 à 15 M€ | 4 000 € |
| ☐ CA de 15 à 30 M€ | 6 000 € |
| ☐ CA supérieur à 30 M€ | 8 000 € |

POUR TOUS LES
NOUVEAUX ADHÉRENTS

-50%

75 €
125 €
250 €
500 €
750 €
1 000 €
1 500 €
2 000 €
3 000 €
4 000 €



A renvoyer à contact@synpase.fr
ou par courrier au
SYNPASE - 103, rue La Fayette - 75010 Paris

Toutes les mentions sont obligatoires

Cocher le collège correspondant à votre **activité principale** (en chiffre d'affaires)

- ☐ Collège 1 : Son, Lumière, Vidéo, Structure, Rigging, Scaffolding et Énergie
- ☐ Collège 2 : Conception et fabrication de décors
- ☐ Collège 3 : Location et installation de mobiliers et décors événementiels
- ☐ Collège 4 : Location et installation de chapiteaux, tentes et structures itinérantes
- ☐ Collège 5 : Direction technique et régie
- ☐ Collège 6 : Pyrotechnie, Drones, Effets spéciaux et Lasers
- ☐ Collège 7 : Costumes, Maquillages, Accessoires
- ☐ Collège 8 : Prévention des risques
- ☐ Collège 9 : Catering
- ☐ Collège 10 : Conceptions technico-artistiques
- ☐ Autres

Merci de vérifier le RIB avant d'effectuer un virement

Je règle ma cotisation :

- ☐ Par chèque libellé à l'ordre du Synpase
- ☐ Par virement* au profit du compte :

SOCIETE GENERALE : FR76 3000 3033 8300 0501 1233 529

BIC : SOGEFRPP

* Merci d'envoyer un justificatif de virement à contact@synpase.fr

Mention « Je soussigné(e) déclare adhérer au Synpase pour l'année 2026 »
Date, signature & cachet de la société.

En renvoyant le présent bulletin d'adhésion rempli et signé vous reconnaissez être informé des modalités de traitement des données personnelles renseignées et consentir à celles-ci.

Vous reconnaissez également avoir informé et recueilli le consentement des personnes dont les données personnelles sont renseignées. Les données personnelles renseignées sont traitées par le SYNPASE à des fins de gestion administrative et financière et de communication interne. Ces données sont conservées tant qu'elles restent indispensables et jusqu'à l'écoulement des délais de prescription applicables.

Pendant la durée de leur conservation, le SYNPASE est susceptible de transmettre ces données aux organismes membres du SYNPASE CLUB à des fins de présentation de services ou d'offres commerciales dont peuvent bénéficier les adhérents du SYNPASE.

Les personnes dont les données sont renseignées dans le présent bulletin bénéficient de droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de leurs données ou de limitation de leur utilisation. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer à leur traitement. Ces droits peuvent être exercés en s'adressant au responsable du traitement des données :

Angeline FALZON, Gestionnaire administrative, 01 42 01 80 00, contact@synpase.fr.

En cas de difficulté dans l'exercice de ces droits, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) peut être saisie.